

# Débat d'orientation budgétaire BP 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 06/02/2021 - PRESENTATION

# OBJET DU DOB

2

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire en permettant aux élus d'être informés sur la situation économique et financière de la ville et de définir nos priorités politiques pour l'exercice 2021.

Le DOB doit intervenir 2 mois avant le vote du budget.

## Éléments de contexte

3

- La préparation du budget 2021 est particulière en raison de deux facteurs :
  - ✦ l'élection d'une nouvelle équipe municipale intervenue en 2020, et le développement d'un nouveau contrat politique avec les Beauvillésois,
  - ✦ la crise sanitaire et ses importantes conséquences économiques et sociales.
- Le budget 2021 devra donc prendre en compte les difficultés nouvelles de nos concitoyens, notamment en terme d'action sociale, de soutien à la réussite éducative, après des semaines d'interruption de la vie scolaire et d'aide à la formation et l'insertion, dans un contexte de crise économique.
- Ce mandat connaîtra également de multiples opérations d'investissement qui s'inscriront notamment dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain. 2021 connaîtra l'achèvement des travaux de rénovation de la maison de quartier Allende, la 2<sup>e</sup> phase des travaux de rénovation de la mairie et de l'église St Didier. Par ailleurs, s'intensifieront les études préalables au lancement des travaux du complexe sportif Didier Vaillant et du groupe scolaire Maurice Bonnard.

## **I. Section de fonctionnement**

### **1. Les recettes de fonctionnement**

- a. Une poursuite du resserrement des dotations
- b. Une fiscalité à la hausse contrebalancée par une attribution de compensation de même baisse
- c. des droits de mutation à titre onéreux largement impactés par le COVID
- d. une politique tarifaire qui reste attractive pour les administrés

### **2. Des dépenses de fonctionnement sous contrainte**

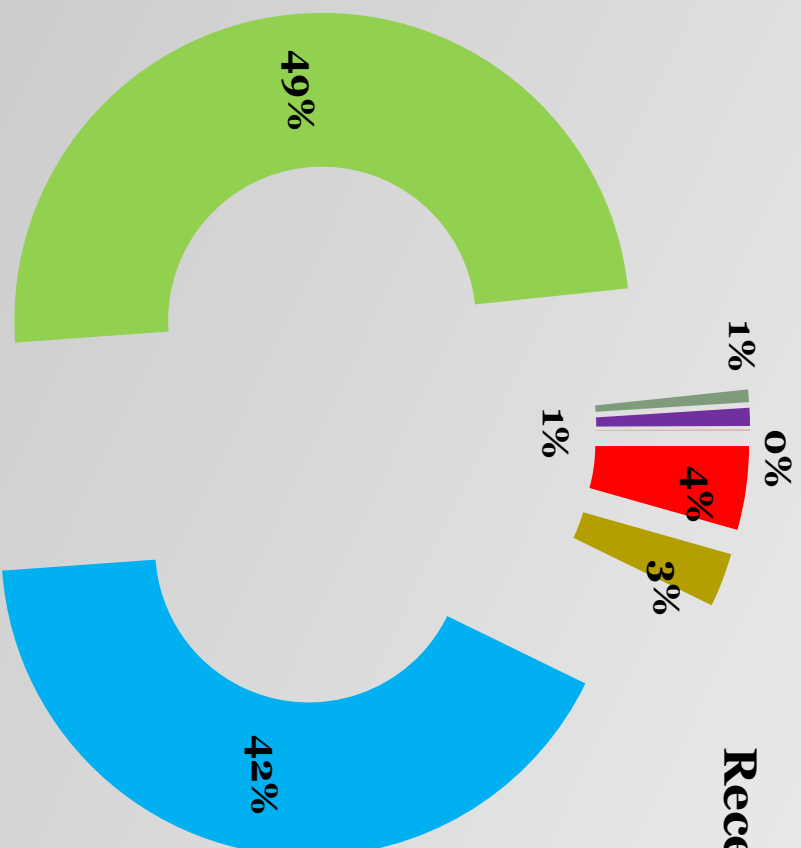
### **II. La politique de gestion de la dette axée sur la stabilité des taux**

### **III. Un plan d'investissement ambitieux mais soutenable grâce à une gestion maîtrisée et active des recettes d'investissement**

### **IV. La politique des ressources humaines**

# La structure de nos recettes de fonctionnement

## Recettes de fonctionnement 2021



- Remboursement des charges de personnel (2M€)
- Produit des services (1,2M€)
- Impôts et taxes (18,5M€)
- Dotations (22M€)
- Autre produit de gestion courante (0,3M€)
- Produit financier (0,4M€)
- Produits exceptionnels (0,03M€)

## Des dotations de péréquation en baisse

6

- ▶ Baisse des dotations de péréquation : FSRIF et DNP
- ▶ La politique de L'Etat engagée depuis plusieurs années visant à réaliser 13 milliards d'Euros d'économies sur les dotations aux collectivités territoriales a conduit à une baisse continue des dotations (DGF -1%, FSRIF -1% et DNP). Elles ont pu être compensées grâce à la DSU (+1%), mais la tendance pour l'année 2021 est à la stagnation. Les recettes issues des dotations perçues par la ville subissent, pour la majeure partie d'entre elles, une baisse depuis le début du mandat.
- ▶ Baisse du fond de compensation des nuisances aéroportuaires :
  - 140 000 € en 2020 et probablement davantage en 2021

# Des taux de fiscalité qui n'augmenteront pas en 2021

7

PRODUIT DES TAXES	CA2018	CA2019	CA/BP2020	BP2021	DIFFERENCES 2020/2021	
					VALEUR	%
TAXE D'HABITATION (TH)	4 789 440 €	4 897 696 €	4 956 142 €	5 005 703 €	49 561 €	1,01%
FONCIER BATI (TFPB)	4 828 581 €	4 977 049 €	5 951 612 €	6 011 128 €	59 516 €	1,01%
FONCIER NON BATI (TFNPB)	66 345 €	74 424 €	81 411 €	81 411 €	0 €	1,00%
TOTAL DU PRODUIT	9 684 366 €	9 949 169 €	10 989 165 €	11 098 243 €	109 078 €	1,01%
ALLOCATIONS COMPENSATRICES	CA2018	CA2019	CA/BP2020	BP2021	VALEUR	%
TAXE D'HABITATION (TH)	574 240 €	640 317 €	665 747 €	601 972 €	-63 775 €	0,90%
FONCIER BATI (TFPB)	248 488 €	241 865 €	236 570 €	241 942 €	5 372 €	1,02%
FONCIER NON BATI (TFNPB)	2 685 €	2 684 €	2 674 €	2 779 €	105 €	1,04%
TOTAL DES ALLOCATIONS	825 413 €	884 866 €	904 991 €	846 693 €	-58 298 €	0,99%
TOTAL GENERAL	10 509 779 €	10 834 035 €	11 894 156 €	11 944 936 €	50 780 €	1,00%

Les taux d'imposition ont respectivement été fixés en 2020 à 14,16% pour la TH, 23,88% pour la TFPB et 65,76% pour la TFNPB ; en augmentation pour la TFPB et la TFNPB, afin de compenser la baisse d'attribution de compensation de la CARPF suite au transfert de la compétence assainissement.

## Une politique tarifaire qui évoluera pour répondre aux besoins sociaux et aux enjeux de la crise post Covid 19

8

Sur un budget total de **44 400 000 €**, il est à noter la faible part des tarifs dans le financement des dépenses de la ville : moins de 3% soit 1M€ de recettes attendues pour 2021 sur les comptes 703 & 706, contre 50% de dotations et 40% de fiscalité, reflet de la politique sociale que conduit la Ville en matière tarifaire au profit des familles.

Une réflexion d'ampleur devrait être menée pour la rentrée 2021 sur les tarifs cantine proposés par la ville afin de pallier aux conséquences économiques de la crise sanitaire pour les familles et permettre ainsi au plus grand nombre d'enfants de la ville de bénéficier d'un repas journalier équilibré, à moindre coût.

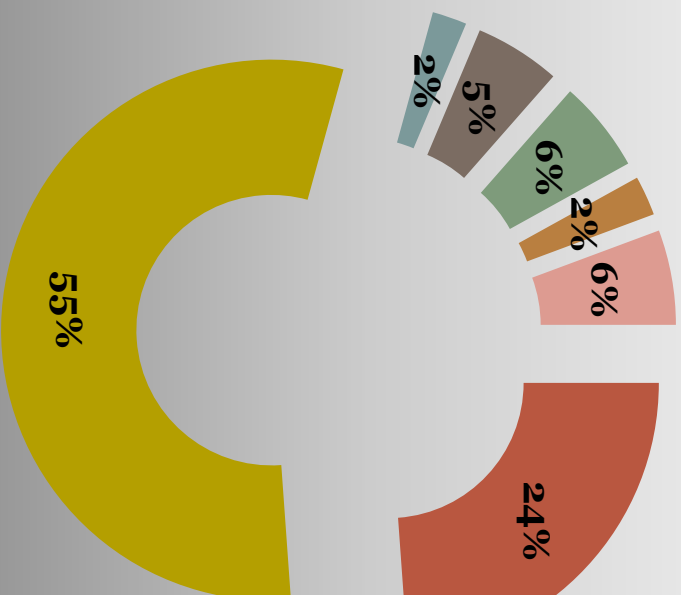
Pour mémoire, des tarifs préférentiels ont déjà été mis en œuvre, en urgence, à l'été 2020, afin de mettre en place sur la ville les vacances apprenantes accessibles à tous, mais également de proposer des sorties également accessibles dans les maisons de quartier.



# Une maîtrise des dépenses de fonctionnement

9

## Dépenses de fonctionnement 2021



- Dépenses courantes (fluides maintenance) (10,6M€)
- Charges de personnel (24,5M€)
- Autre personnel extérieur (1M€)
- Virement vers la section la section d'investissement (2,3M€)
- Subventions aux associations (CCAS compris) (2,4M€)
- Charges financières (1M€)
- Dotations aux amortissements & autres (2,5M€)

# Une maîtrise des dépenses de fonctionnement

10

- **La gestion des services (chapitre 011) :** 25 % des dépenses qui concernent les charges générales : fluides, contrats de maintenance, honoraires... En termes de développement pour 2021, la ville soutiendra le départ des enfants en colonie dans le cadre du dispositif des vacances apprenantes, poursuivra ses efforts sur le dispositif des cités éducatives, renforcera son action sur l'accompagnement numérique, les ateliers socio-linguistiques et plus généralement les actions de la politique de la ville. 2021 sera également l'exercice du retour du feu d'artifice.
- **La masse salariale (chapitre 012) :** 56 % des dépenses, elles intègrent outre les charges de personnel (55,42%), les factures des prestataires extérieurs à la ville (2,07%), soit essentiellement à Villiers le Bel, les prestations de nettoyage des locaux.
- **Les subventions :** 5,5 % des dépenses de fonctionnement mais qui ne représentent pas l'exhaustivité du soutien municipal aux associations. Il conviendrait d'ajouter à cette somme l'ensemble des mises à disposition des équipements municipaux réalisé à titre gratuit que ce soit en maison de quartier, dans les gymnases ou bien encore l'espace Marcel Pagnol et la Maison Jacques Brel. Un fond de soutien aux associations sera voté en 2021 pour gérer les effets de la crise. La subvention du CCAS sera consolidée pour répondre aux besoins de solidarité du territoire tant sur le plan alimentaire, qu'aides aux personnes âgées.
- **Les frais financiers :** les intérêts de la dette à hauteur de 2,4% des dépenses de fonctionnement ;
- **Les dotations aux amortissements et autres charges :** 5,6% des dépenses de fonctionnement. Cette dépense, que l'on retrouve également pour le même montant en recettes d'investissement, traduit la prise en compte sur le plan comptable de la détérioration au fil du temps des immobilisations, telles que véhicules, mobiliers...
- **Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement :** 5,5% des dépenses de fonctionnement permet à la collectivité d'améliorer son autofinancement sur la section d'investissement

# Les principales mesures du budget de fonctionnement

11

- ❖ Les créations de poste pour l'ouverture de la nouvelle crèche : + 250 000 €
- ❖ Les cités éducatives incluant de nombreuses prestations/actions
- ❖ Colonies au ski (5 000 € pour la ville)
- ❖ La réécriture du PEDT (20 000 €)
- ❖ Le développement des prestations d'Appel Service pour faire face au protocole sanitaire dans les écoles maternelles (+ 60 000 €)
- ❖ Un audit sur la jeunesse (20 000 €)
- ❖ Le doublement des crédits pour le dispositif « bâtir son avenir » (+ 10 000 €)
- ❖ Le Pass loisirs (60 000 €)
- ❖ Le fond de soutien aux associations (80 000 €)
- ❖ Un marché sur les dotations vestimentaires du personnel (40 000 €)
- ❖ Le retour du feu d'artifice (18 000 €)

# Un plan d'investissement ambitieux mais soutenable grâce à une gestion maîtrisée de la dette

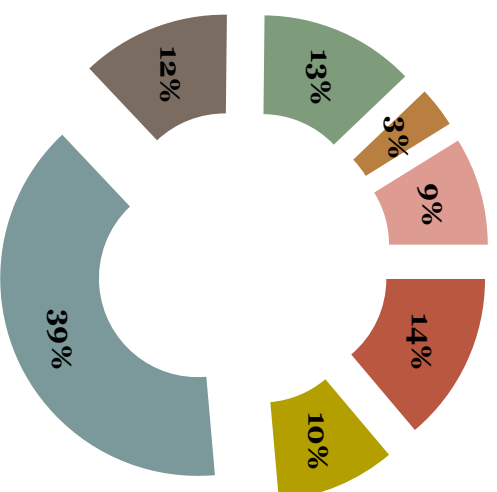
12

En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	ENDETTEMENT
31 269	1 136	1 032	Encours total de la dette au 31 décembre N
3 418	124	127	Annuité de la dette

**L'annuité de la dette est maîtrisée compte tenu des faibles taux des crédits contractés et d'une gestion active des recherches de financement.**

Recettes d'investissement prévues pour l'exercice 2021 :

## Recettes d'investissement 2021

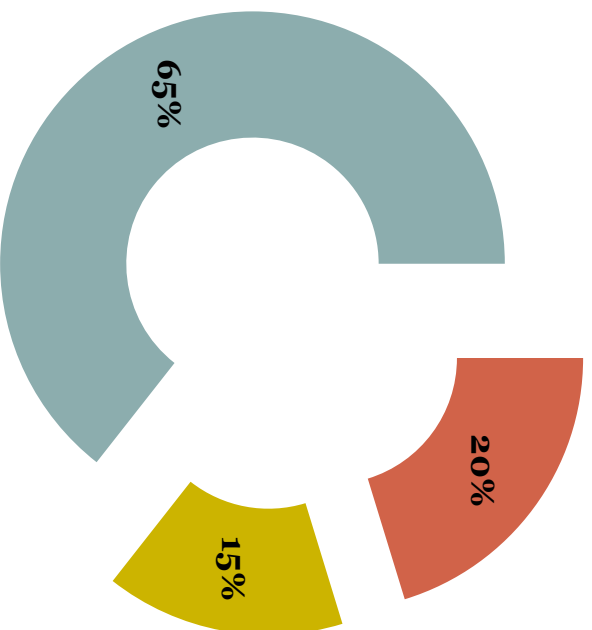


- Virement de la section de fonctionnement (2,3M€)
- FCTVA & Taxe d'aménagement (1,6M€)
- Subventions (6,4M€)
- Emprunt (2M€)
- Dotations aux amortissements (2M€)
- Autres (0,5M€)
- Cessions (1,4M€)

Outre la question de l'autofinancement, l'autre point marquant de notre budget est la capacité des services à mobiliser les subventions d'équipements (39% des recettes d'investissement)

Dépenses d'investissement prévues pour l'exercice 2021 :

## Dépenses d'investissement 2021



- Dépenses d'investissements courants (3,8M€)
- Emprunt (remboursement du capital (2,9M€))
- Opérations de travaux (ST 8,7M€ ; MRU 3,4M€)

Cette année verra la poursuite des opérations suivantes :

- Les travaux de l'Eglise phases 1&2
  - Les travaux de l'hôtel de ville phase 2
  - La Maison de Quartier Allende
- Mais permettra également d'initier de nouvelles opérations telles que :
- La Maison des Projets
  - Le Groupe scolaire Maurice Bonnard
  - Les études de maîtrise d'œuvre du complexe sportif Didier Vaillant

# Les principales mesures du budget d'investissement

15

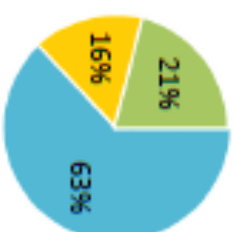
- ❖ Les secondes phases de l'hôtel de ville (2 260 000 € en dépense et 800 000 € en recette) et de l'Eglise (1 545 324 € en dépense et 665 000 € en recette)
- ❖ Les opérations d'aménagement et de voirie du secteur dit de Moscou (1 060 000 € en dépense et 845 000 € en recette) et des Gélinières (838 000 € en dépense et 700 000 € en recette)
- ❖ L'achèvement de la Maison de quartier Allende (1 401 243 € en dépense et 1 738 208 € en recette)
- ❖ Le début de la réalisation de la Maison des projets (527 923 € en dépense et 200 000 € en recette)
- ❖ Le début du NPNRU avec une montée progressive autour des opérations du complexe sportif Didier Vaillant, l'école Maurice Bonnard
- ❖ La poursuite du programme ADAP (250 000€ en dépense).

# La politique des ressources humaines

## — Effectifs

➔ 715 agents employés par la collectivité  
au 31 décembre 2019

- > 452 fonctionnaires
- > 113 contractuels permanents
- > 150 contractuels non permanents

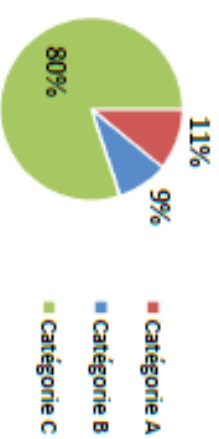


- fonctionnaires
- contractuels permanents
- contractuels non permanents

## ➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	23%	25%	23%
Technique	48%	46%	47%
Culturelle	0%	0%	0%
Sportive	1%	2%	1%
Médico-sociale	8%	11%	8%
Police	2%		2%
Incendie			
Animation	18%	17%	18%
Total	100%	100%	100%

## ➔ Répartition des agents par catégorie



- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C



## Orientations 2021 de la politique RH

17

- Réflexion sur le temps de travail (obligation réglementaire)
- Mise en place des lignes directrices de Gestion permettant de poser la politique RH de la collectivité en matière de promotion et valorisation des parcours, de gestion des effectifs et compétences, d'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers
- L'accompagnement des services dans la mise en œuvre des projets de service de 2<sup>ème</sup> génération